



AVIS DE RÉVISION TARIFAIRE 30 OCTOBRE 2024



Le 30 octobre 2024,

Le Port de Havre-Saint-Pierre donne, en vertu de l'article 51 de la Loi maritime du Canada, un préavis de la révision tarifaire et des nouveaux tarifs qu'il entend appliquer, conformément aux pouvoirs octroyés en vertu de l'article 49 de ladite loi. Les détails de la révision tarifaire et des nouveaux tarifs peuvent être consultés sur le site internet du Port au www.porthsp.ca ou bien en personne au 1010, promenade des anciens, Havre-Saint-Pierre, Québec, G0G 1P0. Cette révision tarifaire et ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le **1^{er} janvier 2025**.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires d'ici les soixante (60) prochains jours par écrit ou bien par téléphone à :

Monsieur Raymond Richard
Maître de Port
1010, Promenade des Anciens
Havre-Saint-Pierre (Québec)
418-538-1520
adjointe@porthsp.ca

AVIS D'AUGMENTATION GÉNÉRALE

Une augmentation générale des droits en vigueur au Port de Havre-Saint-Pierre de 2% sera appliquée en date du 1^{er} janvier 2025.

Vous trouverez ci-dessous les révisions tarifaires qui diffèrent de l'augmentation générale de 2%, ainsi que les nouveaux avis qui seront en vigueur.

MODIFICATION DES AVIS EXISTANTS

AVIS N-4 TARIF DES DROITS DE PASSAGER

1. Article 1 a), augmentation de 11,94 à 12,50

Avis N-5 TARIF DES DROITS DE SERVICES

1. Ajout de l'article 8 A) i. à 2448,00
2. Ajout de l'article 8 A) ii. à 2692,80
3. Ajout de l'article 8 A) iii. à 2958,00
4. Ajout de l'article 8 B) à 428,40

NOUVEL AVIS

Aucun nouvel avis n'est ajouté dans le cadre de cet avis de révision tarifaire.